



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE PROVISOIRE AU MONT-SUR-LAUSANNE

L'EMS La Paix du soir s'agrandit pour accueillir des résidents en attente de placement aux Hospices-CHUV

La construction d'une structure provisoire d'une capacité de 30 lits à l'EMS La Paix du soir au Mont-sur-Lausanne permettra d'héberger, dès décembre 2007, des personnes âgées hospitalisées aux Hospices-CHUV en situation d'attente de placement dans un établissement médico-social. La procédure de demande de permis de construire et d'appels d'offres vient d'être engagée.

En raison de l'insuffisance des capacités d'hébergement dans les EMS de la région lausannoise, les Hospices-CHUV ont hébergé cet hiver 30 à 40 personnes âgées dont l'état de santé ne requiert plus de soins aigus. Afin de remédier à cette situation et de libérer de tels lits qui font l'objet d'une demande croissante aux Hospices-CHUV depuis le début 2007, un bâtiment provisoire d'une capacité de 30 lits sera construit sur le site de l'EMS La Paix du soir au Mont-sur-Lausanne. Les places seront réservées en priorité aux personnes âgées hospitalisées aux Hospices-CHUV, dans les centres de traitement de Sylvana et de Lavaux et, dans une certaine mesure, à l'hôpital de Cery, en attendant qu'elles puissent être orientées en vue d'un placement définitif dans un EMS de la région lausannoise.

La mise en service est prévue dès fin 2007. Une convention signée par tous les partenaires concernés (Association La Paix du soir, Service des assurances sociales et de l'hébergement, Service de la santé publique, réseau ARCOS) réglera notamment les aspects financiers, le type de prise en charge et de prestations, ainsi que le dispositif d'orientation des résidents vers d'autres EMS, puisqu'il est prévu qu'ils ne séjournent que provisoirement dans la nouvelle structure. Cette dernière offrira en outre la possibilité de préparer les patients concernés, ainsi que leurs proches, à leur futur lieu de vie en EMS.

C'est à partir de fin 2009, avec l'ouverture des nouveaux EMS prévus par le programme d'investissement et de modernisation (PIMEMS), que des places supplémentaires seront durablement disponibles dans les EMS vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 juin 2007

DSAS : P.-Y. Maillard, CE, 021 316 50 06 / M. Diserens, chef Sce santé publique, 021 316 42 41 / F. Ghelfi, chef Sce ass. Soc. et hébergé, 021 316 51 45 / Dominique Hude, SG Hopices-CHUV, 021 314 18 00 / Pierre Ethenoz, dir. Paix du Soir, 021 651 66 66